

Remarques sur le changement climatique au Ambrosetti Workshop 20/11/2020

« Concernant la lutte contre le changement climatique, nous, banquiers centraux, ne pouvons pas être les seuls à agir : à l'évidence, nous avons besoin d'un prix de carbone. Mais nous devons faire notre part, et croyez-moi, il y beaucoup plus de consensus au sein du Conseil des gouverneurs qu'on ne le dit parfois. Permettez-moi de partager quelques convictions simples :

- 1. Nous, banquiers centraux, devons faire face au changement climatique, précisément au nom de notre mandat de stabilité des prix. Le changement climatique a bien évidemment des conséquences importantes à long terme sur le niveau de prix (à commencer par ceux de l'énergie) et les perspectives économiques. Mais nous voyons déjà son impact à court terme : pensez aux incendies de forêts ou aux changements structurels à l'œuvre dans l'industrie automobile européenne. Ce n'est pas mission creep ; ce n'est pas « bien à faire, » c'est un « devoir faire ».*
- 2. Par conséquent, nous devons réussir deux évolutions qui nécessitent un travail approfondi :*
 - Une évolution stratégique : en intégrant le changement climatique dans nos modèles économiques et nos prévisions ;*
 - Une évolution opérationnelle : l'évaluation des risques climatiques dans notre cadre de collatéral. Nous aurons des discussions techniques sur la meilleure façon de procéder, en s'appuyant en partie sur une notation externe.*

Mais je ne doute pas que, sur cette question aussi, l'Europe peut être dans le peloton de tête.